

La Maison-Dieu, 111, 1972, 7-19.

Louis BOUYER, de l'Oratoire

L'IMPROVISATION LITURGIQUE DANS L'ÉGLISE ANCIENNE

ON se préoccupe beaucoup, dans certains milieux catholiques, aujourd'hui, de réintroduire dans l'Eglise l'improvisation des prières liturgiques. Certains se bornent à la recommander pour des réunions qu'on peut dire secondaires, de lecture méditée de la Parole de Dieu. D'autres, plus hardis, se proposent de lui redonner sa place au cœur de la célébration eucharistique, en particulier pour la prière centrale, dite de consécration, de laquelle l'eucharistie a tiré son nom. Le mot, en effet, on le sait, à l'origine, désignait à proprement parler cette prière : la grande « action de grâce » liturgique pour tout l'œuvre de la création et de la rédemption.

Le meilleur argument, qu'on propose en faveur d'une réforme si osée, est qu'elle constituerait, en fait, une redécouverte de l'Eucharistie primitive, où, nous dit encore Irénée, chaque célébrant rendait grâce librement « autant qu'il pouvait ». Cet argument, cependant, n'a de valeur que dans la mesure où l'on se rend un compte exact de ce qu'était cette improvisation pour l'Eglise des premiers siècles. Sinon, l'on risque fort, sous ce vocable, de glisser des pratiques n'ayant guère de titre, voire aucun, à se réclamer de cette époque essentiellement créatrice.

Il n'est peut-être pas moins intéressant d'essayer de voir pour quelles raisons, vers la seconde moitié du 4^e siècle, en général, la prière improvisée a, peu à peu, presque partout, cédé la place à des formulaires fixés. Nous pouvons dire à

l'avance que l'étude de ce dernier processus révèle à la fois l'ancienneté des difficultés, qui sont encore les nôtres quand il s'agit de produire une improvisation réussie, et les conditions auxquelles, en conséquence, celle-ci pourrait, de nos jours encore, retrouver, dans des circonstances plus ou moins changées, mais pas tellement qu'on pourrait le croire, un regain de vitalité.

La préface à cette étude, cependant, doit être fournie par l'examen de l'improvisation liturgique chez les Juifs eux-mêmes aux derniers temps de l'ancienne alliance.

I. L'IMPROVISATION LITURGIQUE DANS LE JUDAÏSME

Diverses formes de prières.

Le premier point, en effet, qu'il est important de reconnaître, c'est que l'improvisation liturgique a fleuri, tout d'abord, dans des circonstances bien précises. Elle est caractéristique, à l'époque de ses origines judaïques, d'une période où la littérature écrite, et donc totalement fixée, a déjà pris une place centrale dans la civilisation, mais où elle continue de s'environner, voire de se prolonger, par l'intermédiaire d'une tradition orale encore en plein essor créateur.

Certes, le judaïsme est un premier exemple d'une « religion du livre », c'est-à-dire celle de la Bible. Mais ce livre, dans le judaïsme, même quand son canon y eut été de fait définitivement clos, et même jusqu'à nos jours, n'a jamais cessé d'être environné d'une persistance de la tradition orale qui, après s'être projetée dans la Bible elle-même, s'est à la fois poursuivie et modifiée pour l'accompagner.

Cette tradition se présente sous de multiples formes : *targoum*, c'est-à-dire traduction paraphrasée, ou *midrasch*, commentaire qui peut être soit halakique, c'est-à-dire légal et casuistique, soit haggadique, autrement dit édifiant, voire spéculatif.

Mais une autre de ses formes, non moins importante, est constituée par les plus anciennes prières de la liturgie synagogale : les *berakoth*, où se trouve précisément l'origine directe de notre prière eucharistique. De fait, le mot « eucharistia » n'est qu'un équivalent grec de l'hébreu « berakah » :

c'est-à-dire bénédiction, confession, action de grâces. Cependant, les *berakoth* de la liturgie synagogale sont elles-mêmes un produit évolué d'une tradition bien plus ancienne. Leur schéma remonte à de très anciennes prières hébraïques, dont on trouve maints exemples comme incorporés aux livres bibliques eux-mêmes, et souvent dans leurs couches les plus anciennes.

Telle est la prière du serviteur d'Abraham, quand il est tombé sur Rébecca et sa famille, alors qu'il était parti en vue de trouver une femme pour Isaac au pays de ses pères : « Béni soit le Seigneur, le Dieu de mon maître Abraham, qui n'a pas refusé sa faveur et sa fidélité à mon maître. Tandis que je cheminai, le Seigneur me conduisait vers la maison des frères de mon maître » (*Genèse*, 24, 26).

Telle aussi la prière de Jéthro, le beau-père de Moïse, quand il a pu constater tout ce que Dieu avait fait pour son peuple sauvé des Egyptiens : « Béni soit le Seigneur qui vous a sauvés de la main des Egyptiens et de celle de Pharaon... Je reconnais, à cette heure, que le Seigneur est plus grand que tous les dieux... » (*Exode*, 18, 10).

La *berakah*, on le voit déjà, n'est pas une simple action de grâces, à n'importe quel propos. Elle est essentiellement une confession de la grandeur et de l'unicité de Dieu, reconnues dans ses œuvres pour son peuple, et plus précisément encore une proclamation de la vérité de sa Parole : de sa « fidélité », comme dit la Bible.

C'est ainsi que, dès le début et à travers tous les développements ultérieurs, la *berakah* restera une bénédiction du Dieu qui parle, où s'exprime la foi à sa Parole, foi obéissante qui nous livre à son action consécatoire de toute notre existence.

Au terme de l'évolution religieuse d'Israël, dans le culte de la synagogue, la *berakah* connaîtra un vaste développement, systématisé dans ses moindres détails. Mais le développement de la *berakah* ne fera que se calquer sur celui de la Parole et de l'histoire du salut qui en découle. C'est ce que nous voyons dans la grande prière qu'Esdras, le scribe, prononce au milieu et au nom des déportés retour d'exil, après la lecture solennelle du Pentateuque (*Néhémie*, 9). Comme on l'a fait souvent remarquer, nous avons dans cet épisode comme le paradigme de tout culte synagogal : lecture de la Parole adressée, comme toujours actuelle, par Dieu à son peuple, — puis *berakah* dite au nom du Peuple, laquelle reconnaît et proclame les hauts faits de Dieu pour nous, et nous livre ainsi à leur accomplissement en nous.

Dans l'histoire du judaïsme.

Les grandes prières de la synagogue n'ont guère changé depuis le temps de Jésus. Aujourd'hui encore, on a d'abord une bénédiction (*Yôzer*) pour la lumière, visible et invisible, de la connaissance de Dieu, telle que sa gloire répandue sur la création nous la communique, ou telle que les Anges la possèdent déjà : face à face. D'où le chant de la *Qeduschah*, notre *Sanctus*, suivi d'une autre « bénédiction » angélique, celle d'*Ezéchiël* 3, 12, où les Kheroubim, les Ophanim et les Hayoth (c'est-à-dire les anges qui portent ou environnent le trône de Dieu) le bénissent d'avoir établi cette gloire au Temple de Jérusalem : « Bénie soit la gloire du Seigneur en son lieu. »

La seconde grande bénédiction (*Ahabah*) glorifie Dieu pour la connaissance bien meilleure encore qu'il a donnée de lui à son peuple élu, dans la *Torah*, qui lui a révélé son amour immense. Enfin la *Tefillah*, « la prière » par excellence, comme son nom l'indique, insère entre des bénédictions du Nom divin révélé aux siens une série de supplications, pour qu'Israël soit effectivement capable de le glorifier comme il veut l'être.

Il est remarquable que la prière (ou plutôt l'autre suite de prières) que l'on dira sur la dernière coupe d'un repas du soir, et plus particulièrement d'une veille de sabbat ou de fête, se calquera sur le même schéma. Une première *berakah*, cette fois encore, sera une bénédiction pour l'œuvre créatrice (mais, ici, non sous son aspect de lumière, mais sous son aspect de vie) : c'est la « bénédiction pour la nourriture ». Suit une seconde bénédiction, celle « pour la terre », entendons la Terre Sainte, où c'est l'œuvre rédemptrice qui est maintenant célébrée, par laquelle Israël a été comme ranimé en vue de la plénitude de vie que Dieu destinait aux siens, en dépit de la chute et du mal.

Une troisième partie, après cela, comme dans le culte synagogal, est faite de supplications. Mais ici tous les objets de prière pour l'accomplissement futur en nous de l'œuvre divine passée, créatrice et salvatrice, sont ramenés à deux : le rassemblement des « enfants de Dieu dispersés » dans une Jérusalem reconstruite, définitive, et la glorification éternelle de Dieu par toutes choses, rassemblées autour de son peuple parvenu à la plénitude.

Remarquons-le encore, à la synagogue comme à la table de la Cène, pour une fête ou un sabbat, une incise s'intro-

duisait dans la troisième partie de la prière. C'était le « mémorial », c'est-à-dire la re-présentation à Dieu des gages que lui-même nous a donnés de son action passée, pour qu'elle se prolonge en nous à présent, et qu'elle trouve son achèvement dans la Parousie du Messie.

Improvisation et fixation de ces prières.

Toutes ces prières, jusqu'au temps de Jésus et bien après, n'étaient nulle part fixées d'une façon définitive. Elles étaient donc « improvisées », en ce sens que chacun pouvait encore, comme Jésus le fit certainement au dernier repas du soir qu'il prit avec les siens à la veille de sa Passion, en modifier plus ou moins le détail des expressions. Mais elles suivaient toujours très strictement le modèle dynamique, la progression enchaînée des thèmes que nous venons d'évoquer. Et nombre d'expressions clefs devaient s'y retrouver, que les fidèles reconnaissaient au passage, et qui constellaient la prière de leurs notes constantes, sur le schéma progressif qui vient d'être décrit.

Peu de temps après le Christ, les prières synagogales devaient acquérir des formes plus ou moins fixées dans leur détail. Mais elles seraient encore mémorisées, avec une certaine latitude dans la formulation, pourvu qu'elle reste calquée sur le schéma usuel des prières et qu'on y retrouve, dans un agencement invariable, les thèmes traditionnels et nombre d'expressions correspondantes, déjà plus ou moins stéréotypées.

Ce n'est qu'au 9^e siècle de notre ère, avec les premiers *siddurim*, c'est-à-dire les premiers formulaires écrits, d'abord simplement officieux, comme celui du rabbin Amram Gaon, qu'on verra ces prières acquérir une forme entièrement définie avant leur prolation effective. Encore ne faut-il pas oublier que, jusqu'à nos jours, en particulier dans les synagogues d'Europe centrale, on a vu se transmettre, généralement de père en fils, dans les familles de « cantors » (ou, comme on dit en France, de « ministres officiants »), des formules jamais fixées par écrit et plus ou moins différentes de celles qu'on peut lire dans les recueils de prières officiels.

Cette situation des prières liturgiques juives correspond exactement à ce qu'il en est des autres formes de la tradition rabbinique, où, pendant longtemps, une remarquable

fixité dans la transmission non seulement des idées mais de leur combinaison et de leur expression, a pu aller de pair avec ce que nous appellerions une « liberté d'interprétation » considérable. Il est clair, cependant, qu'une « improvisation » de ce genre est quelque chose de bien différent de ce que nous serions peut-être tentés de mettre sous ce mot.

II. IMPROVISATION DANS LA TRADITION LITURGIQUE CHRÉTIENNE

Encharistie chrétienne et tradition juive.

Il ne paraît guère douteux que ce soit exactement dans ces lignes-là que les improvisations liturgiques des premiers chrétiens, et spécialement de leurs « eucharisties », se sont poursuivies. Preuve en est que même les formes les plus élaborées de l'eucharistie chrétienne, qui ne se sont fixées tout à fait, et plus ou moins officiellement, qu'à partir du troisième quart du 4^e siècle, en dépit de la mutation centrale opérée dans le contenu de cette eucharistie par les paroles de Jésus, sur le pain et le vin, puis le « mémorial » de sa mort que la célébration renouvelée constituera jusqu'à sa Parousie finale, n'en poursuivent pas moins les grandes lignes des eucharisties juives, et gardent jusqu'à de multiples détails de leurs formulations traditionnelles. Simplement, maintenant, Jésus est proclamé comme la plénitude de la connaissance de Dieu et de la vie divine communiquées : son mystère est le principe de l'œuvre créatrice et l'accomplissement ultime de l'œuvre salvatrice.

Phases d'élaboration dans l'Eucharistie chrétienne.

On peut, à cet égard, distinguer trois ou quatre phases principales dans l'élaboration de l'Eucharistie chrétienne.

En un premier temps, comme nous le voyons dans la *Didachè*, les formules eucharistiques sont des formules qui auraient pu être aussi bien employées par des Juifs (on a retrouvé, de fait, dans la Synagogue de Doura-Europos, un fragment *en hébreu* du texte de la prière eucharistique fournie par la *Didachè*). Seules quelques acclamations, rappelant

Jésus et sa Passion-Résurrection qui doit nous conduire à la Parousie finale, éclairent le sens nouveau donné à ces formules anciennes par ce que Jésus fit à la dernière Cène.

Un peu plus tard, nous aurons des prières encore foncièrement juives, mais auxquelles une série d'interpolations chrétiennes donnent un sens nécessairement chrétien. C'est le cas des prières qu'on trouve au 7^e livre des *Constitutions apostoliques*.

Enfin l'on en viendra à des formulaires dont la composition d'ensemble est chrétienne, mais où subsistent, à peu près tels quels, des blocs plus ou moins importants de prières juives, et où tout est tissé des pensées maîtresses de celles-ci, dans un ordre qui en conserve l'essentiel, et avec un emploi constant d'une multitude de formules de détail. C'est le cas de la grande prière eucharistique chrétienne du 8^e livre des mêmes *Constitutions apostoliques*, où se retrouve une part considérable du matériel des prières juives christianisées du livre précédent, et, malgré le remaniement, très osé mais très averti, du plan d'ensemble, les principes au moins de son développement antérieur. Cependant, de nombreux textes parallèles de la même époque le montrent, comme les prières attribuées (plus ou moins sûrement) à saint Jacques de Jérusalem, à saint Basile de Césarée, à saint Jean Chrysostome : à cette époque subsistait encore une liberté d'improvisation non moins grande que celle connue longtemps par les Juifs les plus orthodoxes, mais soumise à des règles strictement analogues.

Dans certaines Eglises, comme celles des Maronites en Orient, ou celles dites mozarabe (ou wisigothique) en Espagne, gallicane en nos pays, cette faculté créatrice ne cessera jamais de produire des formulaires nouveaux. Jusque dans l'Eglise romaine, la composition ne devait jamais s'interrompre de « préfaces » nouvelles, qui constitue comme une dernière survivance de l'improvisation créatrice, dans une liturgie pourtant à peu près fixée, et jusque dans ses moindres détails.

On peut considérer les nouvelles prières eucharistiques du *Missel romain* comme une reprise, limitée, mais indéniable, de cette improvisation, fût-elle réservée à un groupe d'experts international, sous la supervision du Saint-Siège et des évêques appelés de partout à faire partie du *Consilium* pour la réforme de la liturgie.

III. L'IMPROVISATION AUJOURD'HUI

Faut-il, et, si oui, à quelles conditions, désirer une extension, plus ou moins large, de cette faculté, aujourd'hui réadmise dans l'Eglise, par conséquent ?

Avant de pouvoir répondre à cette question, il est nécessaire de s'interroger sur les motifs qui ont fait se réduire, puis disparaître, l'improvisation liturgique, à beaucoup d'endroits dès la fin du 4^e siècle, à d'autres, bien plus tardivement.

Raisons historiques de la limitation de l'improvisation.

La première raison, et la plus simple, est que le type de civilisation, que nous avons décrit, où l'improvisation pouvait garder le caractère à la fois très organique et profondément traditionnel, en dépit de sa très large liberté, qui fut le sien d'abord dans l'ancien judaïsme puis dans le christianisme primitif, ne survécut pas longtemps. Dès que le christianisme fut passé décidément dans le monde grec des premiers siècles de notre ère, il perdit le contact avec un monde culturel encore à prédominance orale, autour d'un axe fixé par l'Ecriture (la Bible), pour tomber dans un monde de culture essentiellement écrite. Dans ces conditions, sauf pour de rares connaisseurs érudits de l'ancienne tradition, l'improvisation perdit, pour ainsi dire, sa structure et comme son épine dorsale. Dès lors, les textes produits risquèrent de plus en plus de se développer en négligeant, ou en faussant inconsciemment, non seulement l'équilibre natif entre les divers éléments coordonnés de l'eucharistie primitive, mais la vraie nature de ces éléments eux-mêmes. On peut voir un cas extrême de ces déviations dans certaines préfaces du pape Vigile... où il oublie à peu près complètement les thèmes eucharistiques pour polémiquer contre ses adversaires. Chaque officiant, dans son eucharistie, est tenté de faire passer ses idées fixes, quand ce n'est pas ses simples lubies, cependant qu'on n'est jamais sûr de ce qu'il retiendra de ce qui est le plus essentiel à une eucharistie véritable. Chez la plupart, aussi, comme on l'observe encore aujourd'hui dans toutes les Eglises protestantes qui n'imposent pas de formes fixes, les improvisations trop fréquen-

tes usent très vite des dons d'expressions assez limités, et chacun tombe bientôt dans un petit cercle de « topos », ou même un simple enfilage de slogans, dont il ne sort plus. On se plaignait de la monotonie ou de l'impersonnalité des formulaires imposés. La monotonie d'une liberté mal nourrie se révèle bientôt pire encore (et de loin). Quant à la personnalisation de la prière, ou bien elle révèle, de fait, une forte personnalité, laquelle écrase de ses idiosyncrasies ceux dont elle est censée exprimer la prière collective ; ou bien elle a tôt fait de trahir, chez les plus modestes, les limites au-delà desquelles les efforts de renouvellement sentent l'artifice, et, chez les autres, coulent dans le verbiage.

Quand on en est là, les « improvisateurs » capables d'une auto-critique, d'eux-mêmes, cherchent dans de plus grands qu'eux une inspiration qui leur manque. Ainsi en est-il de maintes compositions plus ou moins tardives qu'on trouve dans les recueils de la liturgie dite mozarabe... et qui ne sont que des plagiat de pages fameuses de saint Augustin, lesquelles, malheureusement, ne font généralement pas l'affaire, car elles n'avaient pas été conçues pour l'usage qu'on en fait.

Le mieux, finalement, sera qu'on recoure à des textes *ad hoc*, composés par de plus avertis que soi. C'est d'ailleurs ainsi, et non pas du tout par voie d'autorité, que la plupart des prières eucharistiques aujourd'hui considérées comme traditionnelles se sont répandues et imposées.

Cependant, si l'autorité, à partir de la fin du 4^e siècle, s'est évertuée à encourager une telle pratique, et finalement en est venue à l'imposer, c'est à cause d'un autre facteur. Tout comme la prière eucharistique, en effet, a été la première occasion de prendre forme qu'a rencontrée la théologie chrétienne naissante (la forme, soulignons-le, d'une grande vision contemplative du mystère chrétien), avec les hérésies, particulièrement les grandes hérésies christologiques et trinitaires, cette même prière, laissée à l'improvisation, est devenue comme la voie la plus efficace pour inculquer et répandre l'erreur. D'où, par réaction, ces grandes compositions, qu'on serait tenté de dire classiques, caractéristiques de l'Église syrienne occidentale, en particulier, et qui ont recomposé la prière eucharistique en la coulant dans un moule aussi explicitement trinitaire que possible, et où l'Eucharistie instituée par le Christ se révèle comme le comble d'une christologie essentiellement sotériologique.

Mais aussi, à la même période, aussi bien parfois chez les plus orthodoxes que chez les hérétiques, nous voyons la tendance une première fois se faire jour de produire des « eucharisties », qui ne sont guère autre chose que des cours professoraux de théologie abstraite. La prière eucharistique attribuée à Nestorius, malgré de beaux passages, est un exemple remarquable de cette autre déformation, qui, encore une fois, n'a pas dû épargner même de plus orthodoxes que lui.

Difficultés permanentes de l'improvisation liturgique dans la tradition chrétienne.

Toutes ces remarques sont bien loin de n'avoir qu'un intérêt archéologique. Bien au contraire, nous y touchons du doigt des difficultés de l'improvisation liturgique, dans le cadre de la tradition chrétienne, qui sont permanentes.

Réciproquement, la considération des formulaires qui se sont imposés peu à peu comme canoniques, encore une fois beaucoup moins du fait de l'autorité que par un instinct commun des prêtres et des fidèles, dont l'autorité n'a eu qu'à encourager et finalement codifier les efforts, peut nous donner des enseignements positifs de valeur tout aussi durable.

Ce qui a valu aux grands textes classiques de l'Eucharistie, en Orient comme en Occident, de se diffuser puis de s'imposer, au point d'en arriver bientôt à supplanter presque complètement la prière improvisée, c'est d'abord ce que j'appellerais un sens intelligent, vécu, intériorisé de la tradition.

Il est possible de faire, comme des exercices scolaires, des prières eucharistiques où l'on retrouve, avec une économie analogue de la disposition et du développement, tous les thèmes des eucharisties antiques. Mais, si ce ne sont que des œuvres d'érudits consciencieux, ces prières, à côté de leurs devancières, paraîtront vite singulièrement pâles. C'est que la vraie tradition du christianisme ne passe pas de main en main, comme un simple objet. Il faut l'avoir assimilée, faite totalement sienne, pour être en mesure de la transmettre aux autres. Ainsi, les grandes prières eucharistiques de l'antiquité qui ont survécu, non seulement dans quelque manuscrit connu d'une poignée de savants, mais dans l'usage actuel de l'Eglise, se distinguent également par leur attention à ne rien laisser perdre d'essentiel de ce qui nous a été

transmis et leur capacité de faire de tout cela comme une part vivante de celui qui prie. De la sorte, elles ont une unité vitale, et, quoique très personnelles souvent jusque dans leur forme littéraire, leur personnalité n'est pas ce que Jung nomme la *persona*, c'est-à-dire la seule coquille de nos particularités voulues consciemment, en vue d'un rapport également cortical avec les autres. Au contraire, elle n'est que le témoignage de la vie en profondeur, allumée, animée par la rencontre avec le Christ dans son Corps, l'Église, où s'achève son mystère, et qui peut aussi exciter cette vie et la nourrir en tous les autres croyants tour à tour. C'est ici qu'il se révèle comme l'opposition est fallacieuse entre fidélité véritable à la tradition chrétienne authentique et développement personnel. Les deux, au contraire, sont intimement liés. Et c'est aussi pourquoi il n'y a pas à opposer le respect des formules traditionnelles bien comprises et l'improvisation féconde. Les deux, aujourd'hui comme toujours dans l'Église, soyons-en bien persuadés, ne peuvent qu'aller ensemble.

IV. CONCLUSIONS

Créativité et rapport à la tradition.

Il en est ici, à propos des prières liturgiques, comme à propos de bien d'autres choses : la créativité tournée vers l'avenir ne se trouve pas dans une fermeture au passé, mais bien dans une ouverture, qui aboutisse à un accueil véritable, de ses profondeurs dans les nôtres. Ce n'est pas en coupant les racines d'un arbre qu'on l'aidera à faire croître plus vigoureusement ses ramures. Tout au contraire, enracinement en profondeur et montée victorieuse de la vie se commandent mutuellement.

Il faut nous rappeler à ce propos qu'en tout domaine où s'exerce une activité constructive, les grands créateurs ne sont pas ceux qui ignorent leurs devanciers, qui sont résolus à n'imiter personne, mais bien ceux que personne ne parvient à imiter tout à fait.

La première condition qui doit être remplie, par conséquent, aujourd'hui encore, pour qu'une improvisation des prières liturgiques, et spécialement de la prière eucharistique, soit possible, c'est que les célébrants éventuels aient

une connaissance, non seulement érudite mais sympathique, de la grande tradition de la prière eucharistique. Il faut qu'ils aient fait leurs, pleinement, les eucharisties traditionnelles, qu'ils les aient méditées à loisir, qu'ils s'en soient incorporé la théologie et assimilé la spiritualité. Faute de cela, ce qu'ils produiront, même avec ferveur, aura certainement, même si ce n'est ni hérétique ni positivement impie, un effet pastoral beaucoup moins bienfaisant sur les fidèles qu'une des prières toutes faites que l'Eglise nous propose, fût-elle récitée sans beaucoup de conviction par le prêtre.

Il serait d'ailleurs très superficiel de s'imaginer qu'on renouvellera nos célébrations dès l'instant qu'on y introduira une improvisation, aussi libre que possible, en ne gardant que le minimum nécessaire à la validité des formules traditionnelles. Un « progressisme » ou « modernisme » de ce genre est inconsciemment rétrograde. Il est encore dominé par la théologie eucharistique qui est celle des « intégristes » : l'un de ceux-ci n'écrivait-il pas tout récemment que la texture de la prière eucharistique n'a aucune importance, pourvu qu'elle contienne les « paroles de consécration » ? Il est inutile de souligner qu'une telle théologie (?) suppose une idée quasi magique de la consécration et de toute l'Eucharistie. Si c'est pour en rester là qu'on nous propose une mutation si hardie dans les formes de la prière, à quoi bon ? De tels renouveaux supposés ne font, en fait, que saborder ce qu'il y avait de perpétuellement vital dans la tradition, pour n'en garder que l'écume.

Conditions d'une Eucharistie chrétienne.

Bien entendu, pour qu'une Eucharistie soit *chrétienne*, il faut que les paroles du Sauveur y soient au centre. Mais leur présence, dans un contexte qui n'aurait plus rien à faire avec elles, ne suffirait plus pour qu'on ait encore une *eucharistie*. Si l'improvisation recouverte doit faciliter la redécouverte en profondeur du sens de l'exultation devant les « merveilles de Dieu », qui est essentiel à l'eucharistie, elle ne le pourra durablement, et tout simplement effectivement, qu'à condition de tendre à rejoindre un équivalent moderne de ce que fut cette improvisation très définie que l'antiquité a connue, en se défiant de tous les défauts dans lesquels, déjà à cette époque, les improvisateurs étaient tombés, mais plus encore en se ressourçant aux sources où, eux-mêmes, ils baignaient encore.

Y a-t-il aujourd'hui beaucoup de gens, dans l'Eglise, parmi nos prêtres, qui soient capables de cela ? Il est permis d'en douter. Si l'on veut, et, personnellement, nous serions loin d'y être opposé par principe, réintroduire l'improvisation liturgique, sans provoquer ni une débâcle de la foi et de la piété eucharistiques, ni une réaction simplement négative de l'ensemble des fidèles, à commencer par les meilleurs, il faudrait donc d'abord commencer par la rendre possible : par lui donner les moyens d'être féconde. On le voit : ils passent par une redécouverte en profondeur de la tradition. C'est donc, en définitive, non pas du tout une mise au rancart du canon romain et des autres grandes prières traditionnelles qui nous mènera le plus vite et le plus loin possible, sur la voie d'une créativité liturgique, et spécialement eucharistique, recouvrée. C'est un usage plus intelligent, plus vivant, de ces grandes sources.

Louis BOUYER, de l'Oratoire.